



HAL
open science

Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles méthodes pour quelle participation des acteurs

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier, Anne-Elisabeth Laques

► To cite this version:

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier, Anne-Elisabeth Laques. Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles méthodes pour quelle participation des acteurs. Développement durable et territoires, 2010, 1 (2), 10.4000/developpementdurable.8682 . halshs-00914494

HAL Id: halshs-00914494

<https://shs.hal.science/halshs-00914494>

Submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques

Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, « Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8526>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Réseau « Développement durable et territoires fragiles »
<http://developpementdurable.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://developpementdurable.revues.org/8526>

Document généré automatiquement le 01 novembre 2010. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Développement durable et territoires

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques

Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?

1 Le besoin de disposer d'informations sur les territoires pour les administrer ne date pas d'hier. Toutefois, la rapidité et l'ampleur des transformations de toute nature qu'ils connaissent depuis plus d'un demi-siècle, qui poussent à collecter de l'information en continu, ont progressivement conduit les décideurs et les gestionnaires à passer de la logique du recensement périodique à celle du suivi et de l'observatoire, tendance récemment renforcée par une exigence croissante d'évaluation de la pertinence et des effets des politiques publiques, ainsi que par l'incontournable affichage de leur adéquation avec les principes du développement durable. La diversité des phénomènes observés n'ayant d'égale que celle des procédures d'observation mises en œuvre, il n'est pas surprenant de voir mobilisées de très nombreuses sources d'informations et de multiples outils, à des échelles spatiales et à des pas de temps variables, sur des thématiques spécifiques ou de manière plus globale sur les trajectoires socio-économiques et environnementales des territoires. Un simple coup d'œil sur le nombre et la diversité des observatoires recensés sur le site de « l'observatoire des observatoires »¹ suffit pour prendre la mesure de ce développement de « l'observation » sous toutes ses formes et dans tous les domaines.

Avec la montée en puissance des préoccupations paysagères, attestée en France par l'adoption en 1993 d'une « loi paysage » qui prend acte – de manière bien imparfaite – de l'émergence d'une « *société de l'empaysagement* » (Debarbieux, 2007 : 108-109), et de préoccupations paysagères explicites qui s'étendent dorénavant aussi aux « *paysages ordinaires* » (Luginbühl, 1989 – Bigando, 2004), le paysage lui-même devient objet d'observation, de manière d'autant plus évidente qu'il constitue d'abord, par essence, une entité visuelle. A partir des années 1990, la multiplication des observatoires du paysage, qui confèrent d'ailleurs une place centrale à la photographie, contribue à ce processus de banalisation du concept, qui glisse définitivement du « pittoresque » au « tout paysage » (Berlan-Darqué et Kalaora, 1991 : 185). Vingt ans après la mise au point des premiers observatoires photographiques du paysage, et alors qu'il continue assez régulièrement à s'en créer de nouveaux, le recul apparaît suffisant pour dégager les traits majeurs de leur fonctionnement et pour s'interroger sur les fonctions qu'ils remplissent, mais aussi celles qu'ils ne remplissent pas vraiment : les carences observées, tout particulièrement en matière de traitement et d'utilisation de l'information accumulée, donnent dans bien des cas le sentiment d'une sous-utilisation de ces dispositifs (Bronard, 2008 : 46), sinon même du potentiel informatif du paysage.

Physionomies directement lisibles du territoire, pour peu que leurs arrangements spatiaux et morphologiques soit interprétés de manière rigoureuse, les paysages enregistrent en effet en continu ses mutations, et fournissent par là-même de nombreux indicateurs, susceptibles d'être reliés aux phénomènes sources. En tant que pourvoyeur d'informations comme en tant qu'outil d'observation, en interaction avec d'autres démarches (analyses statistiques, télédétection...), le paysage ne renseigne donc pas seulement sur lui-même, mais traduit aussi plus largement les caractéristiques et les dynamiques territoriales, fonction pour laquelle il semble présenter un certain nombre de qualités opérationnelles, notamment dans le cas d'espaces – ou d'échelles spatiales – mal renseignés au plan statistique, et celui de territoires en mutation accélérée (urbanisation, déprise, fronts pionniers...). Objet commun, partagé par tous les acteurs d'un territoire bien qu'ils s'en fassent des représentations différentes, le paysage représente de

surcroît, par sa trivialité même, un support intéressant de médiation et de mobilisation des acteurs, dans le cadre des démarches participatives que prônent un nombre croissant de textes législatifs qui relèvent souvent, plus ou moins directement, du droit de l'environnement, sans que la place, le statut et les objectifs de cette participation soient toutefois toujours cernés avec précision. L'observation du paysage, dans cette perspective, apparaît alors avant tout comme un moyen de susciter des discours d'acteurs sur les territoires concernés, tant sur l'appréciation de leurs dynamiques passées (Carré, 2010) qu'en vue de construire un diagnostic « partagé » de leur état contemporain (Lelli & Paradis, 2005), ou encore de déterminer les enjeux et de tracer les grandes lignes d'un projet collectif (Paradis, 2004 – Guisepelly & Fleury, 2005 – Pernet, 2009).

Rarement articulées entre elles de manière explicite, trois finalités distinctes – suivi des dynamiques paysagères en elles-mêmes, suivi global ou thématique du territoire recourant à l'information paysagère, et mobilisation des acteurs par la confrontation de leurs représentations paysagères avec les transformations effectives du paysage – se dégagent ainsi des différentes expériences d'observation. Même si le « *monitoring* visuel » (Domon & al, 2003) auquel correspond la première de ces finalités semble avoir été la plus souvent privilégiée par les observatoires, la coexistence de ces trois approches apparaît sous-tendue par une définition extensive du concept du paysage, qui renvoie dos au dos les protagonistes du vieux débat quant à son appartenance au champ des représentations ou à celui du monde matériel : sa valeur heuristique découle ici précisément de sa dualité fondamentale et de son caractère transgressif, en « tension » (Wylie, 2007 : 1-11), « à la charnière entre une réalité géographique mobile, dont les formes découlent des multiples interactions entre processus physiques spontanés et action anthropique, et l'élaboration de représentations mentales individuelles et collectives de cette réalité, qui pilotent les décisions sociales et rétroagissent ainsi directement sur la production du réel » (Dériz, 2008 : 5)². Consacré par la définition adoptée par la Convention Européenne du Paysage³, ce positionnement conduit d'ailleurs souvent à inscrire recherche et observation dans un cadre pluridisciplinaire, à la croisée entre sciences de la nature et sciences de la société, nécessaire « polyphonie » – pour reprendre la formule proposée par Yvan Droz et Valérie Miéville-Ott (2005) – qui n'est pas sans compliquer la mise en œuvre des observatoires du paysage.

Au-delà de l'approche autocentrée de la plupart de ces derniers, c'est donc à la fois à la part que le paysage est susceptible de prendre dans les démarches d'observation du territoire, mais aussi de la manière dont il implique ou favorise la participation des acteurs, que traite cette contribution, en prenant appui sur les enseignements de « terrains » très différents, le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Languedoc en quête d'un outil d'observation de son territoire d'une part, et une région amazonienne en bordure du fleuve Solimoes, à la frontière du Pérou et de la Colombie d'autre part, où la production d'outils de suivi et d'observation, intégrant l'approche paysagère, représente l'un des préalables à l'ouverture d'une réflexion collective encore très embryonnaire.

Il s'agira en Haut-Languedoc de tirer les enseignements d'une démarche d'abord focalisée sur la construction d'un observatoire du territoire prenant appui sur le paysage, et mobilisant certains acteurs locaux dans le cadre d'une approche « participative » limitée, démarche qui a finalement restreint ses ambitions à la réalisation d'un diagnostic territorial indispensable à la procédure de réactualisation de la charte du PNR et de renouvellement de son label. L'abandon du projet d'observatoire dans la procédure en cours, et avec lui de la dimension participative de la veille territoriale comme de la mobilisation privilégiée du paysage en tant qu'outil, portent témoignage du décalage entre les effets d'affichage – y compris dans le contenu même de la charte – et les représentations locales des enjeux territoriaux, tout particulièrement celles des élus, ainsi que du rôle de révélateur que le paysage a joué à cet égard.

Dans le contexte tout autre de l'Amazonie brésilienne, sur un vaste territoire en marge des circuits de la recherche mais aussi des grands projets d'aménagement pilotés par l'Etat, l'enjeu du développement d'un dispositif d'observation et de suivi reposant sur l'interaction entre approche paysagère et recours aux images satellite est de permettre d'acquérir rapidement de l'information spatialisée, puis de la restituer sous la forme de diagnostic socio-environnementaux. Dans cette zone de frontière et de tous les trafics, soumise à une oligarchie locale peu regardante sur les conséquences d'une exploitation non contrôlée des ressources naturelles, les enjeux environnementaux sont forts et soulèvent des problèmes de sécurité alimentaire qui alarment aujourd'hui les autorités brésiennes, de plus en plus demandeuses de données spatialisées sur les dynamiques territoriales. Paradoxalement, bien que les conditions d'une implication des acteurs locaux dans le processus d'observation y soient bien différentes de celles d'un parc naturel régional français, les phases initiales de la démarche tendent pourtant à y avoir également recours.

1. D'un observatoire à l'autre, des paysages sous surveillance. Objectifs, méthodes et portée des observatoires du paysage.

Le sentiment, la conscience aujourd'hui largement partagée que les paysages sont en mouvement et évoluent sans cesse tient sans aucun doute à la diffusion et vulgarisation de nombreux travaux universitaires (Pitte, 1983) mais également à la photographie de paysage qui à partir du milieu du 19^e siècle assure une véritable fonction documentaire du réel (Millet, 2000). L'enregistrement des changements paysagers pourrait ainsi se confondre avec l'histoire de la photographie comme en témoignent la mission Héliographique française (1851) et les premières séries photographiques des services RTM⁴. Ces fonds qui couvrent parfois plus de cinquante années d'évolution de paysages montagnards constituent les premiers observatoires photographiques des paysages et ont inspiré de nombreux travaux similaires par la suite (Métaillé, 1986). Ils soulignent que si la photographie de paysage servait à établir un constat visuel sur l'état de dégradation des versants, elle était aussi envisagée comme un « outil » permettant de vérifier la pertinence des choix techniques et des travaux réalisés. (Ristelhueber, 1997). L'intérêt de « mesurer⁵ les transformations des paysages en utilisant la photographie ne date donc pas d'hier⁵, en revanche son succès plus récent auprès d'un public toujours plus large et parfois partie prenante, peut s'expliquer par l'engouement contemporain pour le paysage, traduisant une certaine nostalgie associée à un désir de repères patrimoniaux et identitaires, et également de vives inquiétudes au regard d'évolutions rapides et bien peu maîtrisées (Clergue, Dubost, 1995).

L'émergence puis la mise en œuvre⁶ des observatoires photographiques des paysages (OPP) contemporains, pilotée par la Mission Paysage du Ministère de l'Environnement, ont plusieurs points d'origine. En premier lieu, la Mission photographique réalisée entre 1984 et 1987, intitulée « La France des années 80 – Paysages photographies » à l'initiative de la DATAR, qui a eu comme objectif de dresser un portrait de la France au début des années 1980. D'un indéniable intérêt documentaire, ouvrant la perspective à de futures comparaisons, cette mission cherchait, à travers l'entière liberté créatrice laissée aux photographes, à faire émerger un regard contemporain sur les paysages. En plus d'avoir redynamisé la photographie de paysage, « *genre moribond* »⁷ délaissé depuis les années 1920, elle a permis de regarder autrement le territoire français : l'œil du photographe-artiste, incisif, parfois décalé, révèle les contradictions et les ruptures des paysages (Paysages Photographies, 1985). La fin des années 1980 et le début de la décennie suivante sont riches en débats scientifiques, politiques et techniques autour du paysage et s'accompagnent d'une effervescence médiatique, d'initiatives publiques et de la création de nouveaux dispositifs de prise en charge de la problématique paysagère. Même si la Loi Paysage de 1993 est votée quelque temps après

le lancement des premiers observatoires photographiques modernes du paysage, on peut retenir que l'exposé des motifs en appelle à une meilleure maîtrise des dynamiques et transformations paysagères, qui passe par la nécessité d'identifier et de comprendre ces évolutions. Or « *aménager le territoire, maîtriser ses mutations, c'est d'abord apprendre à le voir* » (J. Sallois, *Paysages Photographiques*, 1985, p. 13). C'est ainsi qu'à l'instar des Plans de paysage, l'observatoire photographique du paysage est lancé à partir de 1991 à l'initiative du ministère de l'Environnement. Inscrit dans la filiation de la mission photographique de la Datar (Mollie-Stefulesco, 1997), il s'en distingue toutefois en se fixant d'être avant tout un outil de documentation et de réflexion sur l'évolution des paysages plutôt qu'une proposition esthétique et critique. Dès son « acte de naissance » en 1989, l'objectif de l'Observatoire photographique du paysage est triple, il s'agit de « *constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage* » (Meeddat, 2008 : 19). Les premières préoccupations des initiateurs de ces observatoires ont été de mettre en place une méthodologie rigoureuse de reconduction des photographies et de construire des partenariats durables entre le ministère, un partenaire local (parc naturel régional, collectivité locale...) et un photographe professionnel. La mise en œuvre pratique de ces dispositifs, fragiles au départ, a conduit à la réalisation de plusieurs itinéraires photographiques inscrits dans un territoire et dans le temps afin d'assurer la constitution de séries photographiques dont l'ambition était de couvrir, du moins au plan thématique, les principales dynamiques paysagères du territoire national.

À tout début, ce programme ambitieux a commencé sur huit secteurs pilotes, choisis en fonction de leurs caractères « *représentatifs des paysages français* » (Quesney et al., 1994). Actuellement, après une période en creux contrastant avec l'euphorie du démarrage, dix-neuf territoires inégalement répartis, dont six parcs naturels régionaux, participent à l'observatoire national photographique des paysages. Ces itinéraires, officiellement labellisés par le ministère, sont concentrés sur l'application rigoureuse de la méthodologie (Meeddat, 2008) et poursuivent l'objectif premier de participer à la constitution d'un fonds photographique, archives contemporaines du paysage dont la qualité repose sur la précision des reconductions et le professionnalisme des photographes. En parallèle, depuis la fin des années 1990, le développement de l'intercommunalité de projet a encouragé, dans la perspective d'une quête d'information ou d'identité, de nombreux territoires à se doter d'observatoires des paysages qui, même s'ils s'inspirent des principes méthodologiques existants, ont profité d'une plus grande liberté de mise en œuvre. L'effet de mode ou d'entraînement est incontestable pour ces territoires d'échelle variable, en tout premier lieu parcs naturels régionaux – plus d'un tiers d'entre eux ont lancé un observatoire du paysage –, mais également Pays, communautés de communes, parcs nationaux ou grands sites. Leurs initiatives ont largement contribué à diversifier les expériences et à produire des outils de sensibilisation et d'information auprès du grand public : publication d'ouvrages, de brochures ou guides, visites ou sortie de terrains, expositions itinérantes, ateliers d'enfants...

Le principe de ces observatoires de territoire repose presque invariablement sur la mise en œuvre du couple photographie et paysage, en tant que technique d'enregistrement d'un support matériel informatif, qui a fait d'emblée prévaloir le rôle des séries de clichés et de l'acte photographique. Cela se traduit d'abord par le fait que les considérations techniques dominent largement le protocole méthodologique et concernent tout un appareillage décrit par le menu détail : l'utilisation du GPS sert à une localisation précise et au géoréférencement en vue d'une utilisation SIG, souvent limitée au positionnement des points de prise de vue ; si les types d'appareils et de focales sont laissés à l'appréciation du photographe, ils doivent être compatibles avec une reconduction dans les mêmes conditions ; la structure et le contenu du carnet de route ainsi que la grille d'analyse consignent de manière stricte la mémoire de

chaque point de vue. Les cahiers des charges préconisent par exemple systématiquement la recherche d'un cadrage rigoureusement identique⁸, qui permet de parfaire le fondu-enchaîné émotionnel pour le spectateur confronté aux séries diachroniques de clichés, et n'aurait en réalité de sens que dans l'optique d'une automatisation informatique du travail comparatif, voie dans laquelle personne ne semble s'être risqué jusqu'ici. L'intervention de photographes professionnels, qui est une obligation dans le cadre des 19 OPP labellisés (Raymond Depardon pour le Département de l'Hérault, Jacques Vilet pour le PNR de la Forêt d'Orient, Anne Favret et Patrick Manez pour la ville de Montreuil...), se retrouve aussi dans le cas de nombreux observatoires non officiels (Pays Bruche Mossig Piémont, île de la Réunion...), en référence au modèle du Meeddat, mais aussi compte-tenu du niveau d'exigence technique qu'ils affichent. Si ce cadrage technique s'avère nécessaire pour garantir la qualité des reconductions photographiques permettant par la suite des photo-comparaisons et des analyses d'évolution des paysages dignes d'intérêt, cette rigueur ne peut conduire à écarter certains choix, comme par exemple les prises de vue en couleur qui enrichissent indéniablement le contenu informatif et les possibilités d'interprétation scientifique des clichés (Métailié, 1997). L'ensemble de ces détails techniques occupe au final l'essentiel de la dernière plaquette méthodologique, réalisée par le bureau du paysage (Meeddat, 2008), qui fait plus penser à une commande photographique qu'à un travail de recueil d'information sur les dynamiques paysagères et territoriales. Seules semblent compter la fréquence de répétition et la rigueur de production de l'information photographique, pour laquelle il n'est souvent pas réellement prévu de traitement. Du triple objectif initial de 1989, seul le premier volet est alors effectivement réalisé, le paysage devenant à la fois l'unique objet et la finalité de l'observation.

Les documents de restitution et de diffusion produits par ces observatoires témoignent à l'évidence du caractère très descriptif de l'utilisation des données photographiques recueillies. Les modalités d'observation restent centrées sur le paysage, dont les changements d'apparence sont le thème central des commentaires photographiques. Lorsqu'elle existe, c'est-à-dire lorsque les photographies ne sont pas seulement accumulées sans être exploitées, l'analyse porte sur les éléments qui sont apparus ou ont disparu dans le paysage et viennent illustrer les thèmes de la déprise agricole, de la reforestation, de la réhabilitation de centres urbains ou de la périurbanisation. A l'image du jeu des sept erreurs, la comparaison diachronique des photographies repose sur un travail très analytique de pointage des objets paysagers et sur une surveillance comptable de leurs mutations : disparition d'une vigne, construction de nouveaux pavillons, recalibrage d'une route, prolifération de panneaux publicitaires ailleurs... Même si l'on ne saurait remettre en cause leur intérêt en tant qu'archives, les photographies sont alors juste des témoignages locaux –sinon même seulement « localisés » –, de transformations plus générales, sans que ces dynamiques se trouvent resituées avec précision à la fois dans leur cadre local et dans un contexte territorial et socio-économique plus large. L'analyse des transformations du paysage sort en définitive peu du « cadre » de la photographie, qui l'enferme dans une échelle et dans une scène, sans mobiliser des facteurs explicatifs à d'autres échelles, ou simplement « hors cadre » : la disparition ponctuelle d'une vigne, en effet, peut avoir bien des explications (problème phytosanitaire, réencépagement, changement de culture, arrêt de la production...) et donc traduire des logiques bien différentes (développement de l'exploitation et évolution vers la qualité, ou cessation d'activité et abandon...).

Cet défaut assez général de traitement et d'exploitation de l'information dans les observatoires photographiques du paysage, qui peut donner le sentiment que les résultats sont limités au regard des dispositifs mis en place, résulte ainsi souvent d'une double carence : en l'absence d'une intelligence locale du contexte spécifique de chaque prise de vue, les mutations constatées dans les séries diachroniques n'accèdent qu'à des significations vagues et hypothétiques, qui cantonnent leur utilisation à un rôle illustratif de grandes tendances connues par ailleurs, et à la connaissance desquelles elles contribuent peu. Jouant à l'occasion

sur l'émotion suscitée par les changements visuels, parfois de grande ampleur, seuls quelques couples diachroniques sélectionnés pour leur valeur « démonstrative » se dégagent de ces banques d'images en partie déconnectées de leur propre territoire. Il est assez significatif que, dans leur grande majorité, les protocoles méthodologiques de ces observatoires, si précis et rigoureux au chapitre de la technique, ne mobilisent guère les nombreuses références scientifiques disponibles, dans différentes disciplines, en matière de « lecture » de paysage, et de transformation de la scène paysagère en information sur le territoire. Par rapport à l'usage de clichés et cartes postales anciens, les expériences de spatialisation des évolutions constatées à partir de la mise en relation de plusieurs photographies (Dervieux, 1995), afin de les inscrire dans une histoire de l'environnement ou de dynamiques socio-économiques, ne trouvent pas non plus de prolongements au sein de leurs dispositifs.

Ainsi, si la mission de l'observatoire a été de « *forger patiemment un outil destiné à enregistrer les modifications du paysage et, accessoirement, identifier les acteurs de ce changement* »⁹, on comprend d'autant mieux que la question de l'étude des mécanismes de transformation du paysage reste en suspens. Comme le souligne fort justement E. Bronsard (2008) bien qu'ils aient rempli leur mission de surveillance, « *il reste à mettre les observatoires photographiques du paysage au service des politiques de gestion du paysage* ». En dépit de la réaffirmation de cette préoccupation lors du colloque de novembre 2008, on peut s'interroger sur le faible intérêt que lui accorde la publication méthodologique (Meeddat, 2008), parue dans le même temps, où seulement deux pages, plus incantatoires qu'opératoires, lui sont consacrées.

2. Observatoires du paysage et participation des acteurs du territoire.

15 A divers degrés, les observatoires photographiques du paysage ont en revanche sollicité la participation des populations locales. Dans le champ général de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, le développement récent d'approches participatives¹⁰ répond soit à un souci politique de décentralisation, de démocratie ou d'équité entre usagers dans la gestion régulée du territoire (Mermet & Berlan-Darqué, 2009), soit à la recherche d'une meilleure efficacité opérationnelle grâce à un degré plus élevé de subsidiarité (Pound & al, 2003), soit aux deux à la fois (Ribot, 2004). L'étendue et la profondeur de cette participation peuvent être appréciées de trois manières différentes, par la nature des opérations qu'elle concerne¹¹, par le type d'acteurs qu'elle mobilise¹², et par la proportion de la population qu'elle touche. Mais d'une manière générale, il y a souvent loin des principes inscrits dans les textes de loi et des intentions affichées à la réalité des procédures et des démarches mises en œuvre (Leach & al., 1999 : 240-242), notamment dans le cas de la France (Mancebo, 2006 : 224-232). Outre les réticences des instances politiques (élus) et techniques (experts, cf. Roqueplo, 1997) en place à céder une part de leur pouvoir, et les blocages qui découlent des intérêts contradictoires des acteurs en présence (Theys, 2003), se posent également la question des compétences – et a fortiori des capacités de gestion – des communautés et des acteurs locaux (Bradshaw, 2003), et celle des moyens juridiques et financiers alloués à cette participation (Sharpe & Conrad, 2006).

Puisque qu'il renvoie à un cadre de vie partagé (Bigando, 2008 : 1-2), sinon même à un patrimoine collectif ou à un « *bien commun* » (Sgard, 2009 ; Olwig, 2003), le paysage et son intégration dans des projets territoriaux spécifiques (plan de paysage, charte paysagère...) ou plus généralistes (charte de PNR, documents d'urbanismes...) ont tout particulièrement suscité des démarches de type participatif, sur l'importance desquelles insistent la plupart des publications à orientation méthodologique (Gorgeu & Jenkins, 1995 ; Kleindienst & al., 1999 – Follea, 2001). Le recours au paysage comme support de médiation sociale, qu'il s'agisse d'aborder des questions agricoles (Michelin, 2009) ou les impacts d'une implantation industrielle (Fortin, 2005), est également de plus en plus couramment employé.

Mais, là encore, la confrontation des « points de vue », le partage d'un diagnostic et la définition d'enjeux ou de principes d'action ne débouchent pas nécessairement – loin s'en faut – sur la définition de programmes opérationnels ambitieux et sur leur mise en œuvre dans la durée ; à l'occasion, ces démarches participatives achoppent sur la dimension socio-politique du paysage qu'elles révèlent, à travers les conflits entre acteurs dont elles sont l'occasion, comme le montrent M.J. Fortin, A.S. Devanne et S. Le Floch (2008 : 7) à propos du débat sur le développement de l'énergie éolienne au Québec.

Toutefois, dans la mesure où l'observation du paysage ne s'inscrit généralement pas dans le cadre d'un processus décisionnel – ou alors très en amont de ce dernier, aux stades de l'élaboration d'un diagnostic et de la définition des enjeux –, les efforts de mobilisation des acteurs ont pu remporter des succès mitigés, mais n'ont guère engendré de conflits marqués entre acteurs, compte-tenu d'objectifs qui se limitent souvent à la sensibilisation de la population ou de certaines de ses composantes aux enjeux paysagers. En écho à la Convention européenne du paysage (Florence, 20 octobre 2002) qui encourage, sous diverses formes, la participation des habitants, plusieurs observatoires ont eu recours de façon différenciée à la contribution des habitants et ont imaginé des supports d'animations. Les appels pour le recueil de vieilles photographies de famille ou de fonds de collections privées sont largement répandus (PNR de la Forêt d'Orient, par exemple) ou en voie d'être lancés (PNR des Pyrénées Ariégeoises), tout comme la sollicitation de témoignages vécus, mais nombre de ces initiatives en restent à un niveau d'implication assez superficiel, jouant sur le caractère spectaculaire des évolutions paysagères qui conduit les habitants à s'investir sur le registre nostalgique et/ou de l'indignation, dans le cadre d'une participation circonscrite à la préparation d'un événement (exposition) ou d'une publication, conçus comme des produits dérivés, voire secondaires, quoique certains recueils de photographies aient pu en partie renouveler le regard sur les paysages quotidiens et le caractère patrimonial de certains de leurs éléments : en témoignent par exemple les actions de sauvegarde des « poirières » en espaliers sur les murs sud des maisons initiées par les « ateliers du paysage » réalisés dans la Communauté de Communes de la vallée de l'Ance (PNR du Livradois-Forez), dans le prolongement de la mise en place d'un observatoire photographique du paysage fondé sur la collecte de vieux clichés (Pernet, 2009). Mais il existe aussi des cas, plus rares, où la mise en place de l'observatoire intervient en aval d'un travail approfondi sur le paysage avec les acteurs locaux, comme en Haute-Bruche (Bas-Rhin), où l'observatoire mis en place en 2007 par le Pays s'inscrit dans le prolongement d'une démarche collective et participative amorcée dès 1986 (C.C. de Haute-Bruche, 2005). Il aide ici à visualiser et à prendre conscience des actions de reconquête paysagère menées depuis plus de vingt ans (réouverture des fonds de vallée enfrichés et élimination de boisements responsables de la fermeture des paysages par l'intermédiaire d'associations foncières pastorales notamment) et permet d'engager une réflexion plus large sur le devenir et la maîtrise des paysages, « l'affaire de tous », pour reprendre le titre du Cdrom (2005), à partir d'actions de sensibilisation des enfants et des habitants au changement paysager et sur les interventions réalisées. Parfois, la mobilisation des acteurs s'avère constitutive du processus même d'observation, sur une base associative auto-organisée, indépendamment des élus et des administrations : dans le cas du Landscape Alliance Ireland, les habitants sont sollicités pour devenir des veilleurs des paysages et mettre en évidence améliorations et détériorations constatées au niveau de leur espace de vie quotidien. Cette mobilisation fait échos aux principes participatifs énoncés par la Convention Européenne du Paysage tout en rappelant aux pouvoirs publics la nécessité d'œuvrer pour le paysage, à fortiori lorsque ladite convention a été ratifiée.

Les objectifs de sensibilisation, de stimulation du débat public ou de mobilisation des habitants du territoire autour d'un projet collectif apparaissent ainsi en général largement aussi importants que celui de la production directe d'information, comme en témoigne la

teneur de l'appel lancé en mars 2004 par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan¹³ pour la création d'un OPP, dans le cadre du projet de PNR dont il est porteur. Dans le PNR de la Brenne, la Compagnie du Paysage qui anime un projet culturel et territorial autour de la question du paysage de bocage (Festival des Bouchures, rencontres scientifiques, expositions) a été missionnée en 2008 pour mettre en place un observatoire participatif du paysage. Les Ateliers du paysage de Prissac (Marette, 2008) permettent d'impliquer directement les acteurs dans le fonctionnement même de l'observatoire afin d'éveiller le regard de chacun, d'échanger sur les points de vue différents et de devenir des observateurs attentifs des transformations des paysages quotidiens. Son fonctionnement repose sur la mise en commun de fonds photographiques personnels, sur le choix de thèmes et de lieux qui seront l'objet des reconstructions ou de prises de vue photographiques, assistées par un photographe professionnel, et sur la réalisation d'expositions et de lectures de paysage in situ. C'est au final dans cette mobilisation des acteurs du territoire, au plus près des paysages au sein desquels s'inscrivent leurs pratiques courantes – professionnelles, domestiques ou de loisir – que se trouve probablement l'une des clés d'un suivi en continu du paysage capable d'informer, au-delà de ses propres transformations, sur les dynamiques territoriales qui les produisent. De même les différentes modalités d'implications des acteurs – habitants, élus, techniciens... - à ces observatoires conduisent à de nouveaux regards sur les paysages qui ne se limitent pas à une vision nostalgique, mais permettent dans bien des cas d'interroger le devenir du territoire, de confronter et reconsidérer son propre point de vue, ainsi que l'importance des actions collectives et individuelles.

3. De l'observation du paysage à l'observation du territoire par le paysage : acquis et limites d'une expérience dans le P.N.R. du Haut-Languedoc

20 Ouvert au cours de l'année 2004, le chantier de l'observatoire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc correspondait d'abord à la mise en œuvre d'une action prévue dès 1998 par sa charte, en réponse à une obligation réglementaire d'évaluation « territorialisée » des politiques publiques engagées, dont les fondements avaient été établis par la circulaire interministérielle de décembre 1993 puis par la « circulaire Jospin » du 25 août 2000. Son ambition était double, puisque cet observatoire devait contribuer d'une part à l'évaluation de la réalité de l'application des orientations de la charte, indispensable pour le renouvellement de cette dernière – actuellement en cours –, mais aussi, au-delà de la mesure de l'efficacité des actions conduites, à mettre en évidence l'évolution générale du territoire.

Dans cette double évaluation (territoire et charte), le paysage apparaît d'abord comme une thématique privilégiée, compte tenu de l'enjeu que représente dans un Parc Naturel Régional la préservation ou l'amélioration de sa qualité d'ensemble, et, dans le cas du Haut-Languedoc, de l'enjeu spécifique de sa très grande diversité. Issu de la première génération des PNR, ce Parc très étendu – 261 000 ha, 93 communes, à cheval sur deux départements (Tarn et Hérault) et deux régions (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) – offre en effet une mosaïque particulièrement variée de milieux et de paysages, du méditerranéen à l'océanique et au montagnard, qui, combinée au caractère très composite de ses sociétés locales, a toujours singulièrement compliqué la définition de son identité territoriale (Dériz, 1997 et 2007). En tant que patrimoine collectif justifiant pour partie l'existence du PNR, comme en tant que ressource (notamment touristique) pour son territoire, le paysage représentait ainsi l'un des objets majeurs de la démarche évaluative, au même titre que, par exemple, la biodiversité, l'évolution démographique ou le développement économique. Dans cette optique, les effets de banalisation liés à une prolifération résidentielle pas toujours correctement encadrée, le constat de la fermeture des milieux par la progression des peuplements forestiers dans un espace boisé à près de 70%, ou encore les conséquences de la poursuite dans certains secteurs

de phénomènes marqués de déprise agricole, dynamiques précisément identifiées par le travail initial de diagnostic (Dérioz, Laques & Béringuier, 2008)¹⁴, pouvaient être identifiés comme autant d'atteintes au paysage.

22 Mais au-delà de cette approche classique, qui relève de la simple « évaluation de paysage », la démarche d'observation retenue s'inscrivait dans une perspective différente, en conférant aussi au paysage une double fonction de source d'information privilégiée et d'outil polyvalent d'évaluation du territoire, avec l'ambition d'offrir un protocole de suivi à la fois simple, opérationnel et participatif. Les atouts du paysage en la matière ne sont pas minces (Loireau & al., 2009 : 402-404) : source informative en « lecture directe », il permet d'appréhender en continu – avec « mise à jour » permanente – de très nombreux champs thématiques environnementaux ou socio-économiques, de manière tant analytique que synthétique. La confrontation systématique des physionomies paysagères avec les autres sources de l'information territoriale – données chiffrées, cartes, images satellite et photographies aériennes, entretiens... –, par rapport auxquelles l'approche paysagère sert d'ailleurs en retour « d'épreuve terrain », encadre leur interprétation, et autorise la construction d'indicateurs paysagers plus ou moins complexes, et à des échelles différentes : dans un premier temps, certains traits du paysage, ou certains de ses composants – friches récentes, chantiers, types de peuplement forestiers, modes de rénovation du bâti...etc –, peuvent ainsi attester de tel ou tel phénomène, ou bien de telle ou telle évolution, seuls ou en combinaison avec des indicateurs d'une autre nature. Mais à un niveau d'intégration supérieur, chaque type de paysage devient lui-même révélateur d'un état localisé spécifique du système territorial, l'articulation visuelle de ses éléments renvoyant aux interactions complexes de toute nature qui le produisent. Outre la mobilisation de ces trois fonctions « i » du paysage¹⁵, la démarche revendiquait également comme un avantage sa dimension subjective, la multiplicité de ses représentations sociales, et son appartenance au langage courant, souvent regardés comme autant de handicaps, et pourtant gages d'échange et de partage avec les acteurs du territoire, précieux en matière d'animation et de participation : comme le souligne l'ouvrage consacré aux Chartes Paysagères dirigé par Yves Gorgeu et Catherine Jenkins (1995 : 39-42), « *Le paysage concerne tout le monde (...)* et offre un lieu de dialogue entre tous les acteurs. »

23 En ce qui concerne le PNR du Haut-Languedoc, l'intérêt de son équipe technique et la validation en comité syndical de cette démarche résultent cependant d'abord de la place accordée au paysage dans la rédaction de la charte de 1998, adossée à une étude paysagère typologique réalisée par deux bureaux d'études (PNRHL, 1998), et de la part prise par la mise en scène de la richesse et de la variété paysagère de ce parc « à la rencontre des Midis » dans ses stratégies de communication. La première étape de la démarche d'observation a d'ailleurs consisté à reprendre et à réajuster la typologie paysagère héritée de 1998, notamment par l'introduction d'un type spécifique pour la seule véritable ville du Parc (agglomération Mazamet-Aussillon) et l'intégration d'une large part des versants dans les types correspondant au sillon médian du Parc (vallée du Thoré, du Jaur et l'Orb moyen). Discutée avec les chargés de mission du Parc, la nouvelle carte typologique proposée ne revendique en aucune façon le statut de vérité scientifique établie et indiscutable : en dépit de la rigueur et de la précision mis en œuvre dans sa réalisation, elle représente avant tout un outil commode et, après validation « politique », consensuel, quoique daté, pour aborder la diversité interne de ce territoire spatialement et socialement hétérogène.

A2 La croisée de l'analyse de terrain¹⁶ et de la mobilisation de l'ensemble des autres sources disponibles, dont un certain nombre d'entretiens avec des personnes ressources, l'analyse approfondie de chacun des dix-huit types paysagers retenus a mobilisé « l'outil paysage » tout au long de la démarche, de quatre manières différentes : lors de la prise de contact avec le terrain et du premier inventaire de chaque type, les constats réalisés ont d'abord permis de hiérarchiser les problématiques, d'établir les hypothèses de travail et d'orienter la

recherche des informations complémentaires (fonction « initiatrice ») ; après identification et explicitation des caractères majeurs et des dynamiques principales de chaque type, le recours au paysage a permis de spatialiser les phénomènes, de les évaluer au plan quantitatif et d'apprécier localement leur intensité et leurs modalités (fonction « indicatrice »), non sans fournir dans le même temps – sur le terrain ou plus généralement d'après photographie¹⁷ – un support d'échange et de discussion avec les trois chargés de mission du Parc plus spécifiquement concernés par le projet d'observatoire (fonction de médiation). La volonté de dépasser le stade descriptif pour mettre en relation directe caractères physiologiques et problématiques territoriales dans la rédaction de fiches-synthèse croisées – par type paysager et par type de dynamique territoriale –, enfin, s'est appuyé sur le paysage pour « mettre en scène » non seulement ces problématiques mais également leurs interactions mutuelles (fonction « intégrative ») : en la matière, le choix de transformer l'état des lieux initial de l'observatoire en diagnostic territorial préalable à la Charte, intervenu courant 2007, a conduit à réinterpréter en termes d'enjeux et de préconisations les principales conclusions de l'analyse de chaque type¹⁸ (Dérioz, 2008 : 16-17).

Cette évolution n'a toutefois pas permis la mise en place de l'observatoire initialement prévu, dont l'originalité principale aurait été de solliciter la participation d'acteurs locaux très en amont des phases projectives, programmatiques ou décisionnelles, non pas d'abord à des fins de gouvernance, mais bien dans le fonctionnement même de l'observatoire et la production en continu de l'information paysagère. L'un des principes essentiels du dispositif envisagé reposait en effet sur la constitution à l'échelle du parc d'un réseau d'« observateurs locaux » des mutations du paysage, acteurs du territoire volontaires pour suivre en continu les évolutions de « périmètres témoins » et relayer en temps réel vers les instances du parc des informations combinant de courtes notes écrites et des clichés commentés, au besoin des schémas ou des documents reproduits, opérations qu'Internet permet de réaliser aisément. La recherche d'un meilleur rapport coûts / efficacité de l'observatoire constituait le but premier de ce modus operandi : plus grande souplesse au plan spatial comme au plan temporel par la définition d'un périmètre à suivre au gré de ses transformations (au lieu du cadre rigide d'un cliché à reconduire à date fixe), meilleure réactivité compte-tenu de la présence continue de l'informateur sur son terrain d'observation, et information déjà mise en forme et commentée par un « expert » local pour apporter une solution au constat du déficit d'interprétation des simples clichés produits par les O.P.P. « classiques ».

Il ne s'agissait donc pas, en l'occurrence, d'ouvrir l'appel à collaboration à l'ensemble de la population, mais d'établir progressivement, par contacts successifs, un réseau de personnes disposant de la compétence nécessaire pour effectuer efficacement ce suivi, quitte à participer en retour à leur formation (invitation à des séminaires scientifiques ou techniques, envoi de documentation...). Les premiers travaux sur certains des périmètres envisagés (Vial & Malafosse, 2004 ; Fantoni & Perdiguier, 2006) avaient du reste montré l'existence de personnes intéressées par la démarche ; dans la mesure où le PNR se serait donné les moyens en personnel pour traiter et synthétiser cette information, il y avait toutefois aussi dans cette veille paysagère participative un moyen de renforcer utilement l'animation territoriale, par un partage d'information et l'établissement de liens permanents et interactifs avec un certain nombre de « correspondants » locaux impliqués dans cette mission d'observation.

Les raisons pour lesquelles la mise en place de cet observatoire a été interrompue sont multiples. Elles tiennent pour partie à l'adoption d'objectifs trop ambitieux quant à l'état des lieux initial des périmètres – inventaire détaillé, cartographies de l'occupation du sol et de l'organisation du paysage géoréférencées et intégrables sous SIG, modélisation systémique –, guère compatibles à l'usage avec la nécessité d'une approche simple et directe susceptible de favoriser l'implication des partenaires locaux et une mise en œuvre rapide sur plusieurs périmètres. L'erreur aurait pu être corrigée, mais le désinvestissement des instances du Parc

par rapport au projet lié à une situation conflictuelle entre sa directrice et son nouveau président¹⁹ (2005-2006), puis les difficultés pour renouer le dialogue après le changement de direction (juin 2006), et enfin la nouvelle orientation du travail suggérée par l'imminence de la révision de la Charte, n'en ont pas laissé le temps. Au-delà de ces aspects conjoncturels, qui s'inscrivent dans la continuité d'une histoire mouvementée, marquée tant par des rivalités politico-juridiques interrégionales, responsables de plusieurs longues phases de relative paralysie qui ont failli avoir raison de l'existence même du Parc au cours des années 1990, que par des affrontements à l'échelle locale, l'expérience tentée – et son interruption – ont également souligné des faiblesses structurelles du territoire, peu propices à la constitution d'un tel observatoire. Le manque de culture locale en matière de participation, d'abord, sinon même une certaine défiance en la matière de la part des élus, ne conduit guère vers le choix d'associer des citoyens au processus d'évaluation, et il est à noter que le deuxième avant-projet de charte présenté en avril 2009²⁰ envisage avant tout le suivi-évaluation de manière centralisée, par le déploiement du logiciel EVA²¹ sous convention avec la Fédération Nationale des PNR, et le recrutement à cet effet d'un nouveau chargé de mission. Le deuxième constat, qui retrouve celui d'autres chercheurs sur d'autres terrains (Michelin & Joliveau, 2005), est celui de l'ambivalence des discours tenus sur le paysage par les responsables et les élus, qui souscrivent souvent de façon générique à l'approche patrimoniale d'un paysage de qualité, ressource pour le territoire, mais récusent aussi souvent la fiabilité du concept en le renvoyant du côté des approches esthétiques subjectives, donc contestables, lorsqu'il semble contrecarrer certains projets, implantation d'éoliennes ou zones constructibles.

Cette question de l'urbanisme permet tout particulièrement de mesurer l'écart entre adhésion convenue à certains principes, comme ceux de la nécessité d'une gestion économe de l'espace ou de la préservation de l'intégrité visuelle des vieux villages, et prééminence d'objectifs de développement – démographique ou économique – souvent peu compatibles avec ces mêmes principes (Dérioz, Sciolla & Sviridoff, 2009) (photo n°1). Elle permet aussi de souligner l'efficacité de l'entrée paysagère localisée – c'est-à-dire projetant sur le terrain les implications des différentes options d'aménagement – pour dégager les lignes de forces réelles du (ou des) projet(s) de territoire, et du même coup les dangers politiques éventuels d'une veille territoriale s'appuyant sur un indicateur aussi direct.



Photo n°1 : Mosaïque de vignes et de maisons individuelles récentes en ordre dispersé au Pradal (avril 2008), commune du PNR du Haut-Languedoc dotée d'une simple carte communale.

29 Derrière les choix a minima quant aux documents d'urbanisme, ou au retard pris par leur réalisation, transparaît souvent dans le discours des élus une nette réticence par rapport à tout ce qui serait susceptible de contraindre le développement résidentiel, et un parti pris assez net en faveur d'une large extension de la zone constructible, face aux services de l'Etat et sinon même vis-à-vis des bureaux d'études en charge du zonage définitif du PLU ou de la carte communale. Les arguments « paysagers », à l'heure de leur application sur le terrain, se heurtent là à la conviction que l'installation de nouveaux habitants – parmi lesquels les « jeunes du pays » souhaitant rester dans la commune représentent des figures emblématiques – passe avant tout dans ces territoires qui portent encore les stigmates de décennies d'exode rural. De manière moins transparente se dessine également derrière ces postures d'élus, relevées ailleurs (Candau & Moquay, 2007 – Carré, 2010 : 313-360), la conviction que la crise des activités traditionnelles – notamment agricoles – n'a laissé que la vente d'immobilier et de foncier constructible comme moyen pour les familles locales (largement représentées dans les Conseils Municipaux) pour tirer parti de leur patrimoine, et qu'il convient donc de rendre possible ces plus-values foncières, le cas échéant en s'attachant à préserver une certaine équité entre les familles de propriétaires dans l'attribution des droits à construire. (Dérozio, Sciolla & Sviridoff, 2009).

4. Un outil d'observation privilégié dans les territoires en développement ? Vers la mobilisation du paysage au service de l'observation territoriale en Amazonie brésilienne

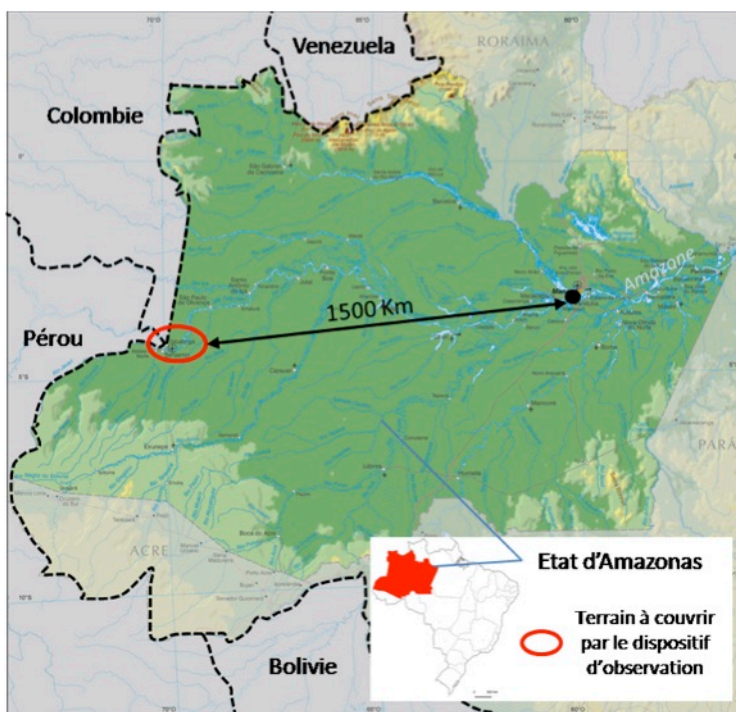
30 L'analyse du cas brésilien nous place dans une situation radicalement différente mais tout aussi intéressante pour alimenter la réflexion sur la place multiple du paysage dans le dispositif d'observation régional qu'il est envisagé de mettre en place dans la région du Haut-Solimões, à l'extrême ouest de l'Etat d'Amazonas (Brésil), à la confluence des fleuves Solimões et Javari.

Il s'agit là d'un projet en cours sur un territoire particulièrement excentré et pour lequel il devient maintenant crucial de disposer d'une information spatialisée pour améliorer la gestion territoriale. En effet, cette région est d'une part fortement isolée²² du point de vue des circuits scientifiques, ce qui en fait un véritable « trou noir » en ce qui concerne les connaissances sur l'état du territoire, sur l'occupation des terres et sur les dynamiques d'évolution, et sa position de carrefour transfrontalier entre les trois plus grands pays amazoniens – Brésil, Pérou et Colombie²³ – lui confère d'autre part un caractère particulièrement stratégique. Ce couloir fluvial représente effectivement la principale porte d'entrée sur la partie brésilienne, et c'est donc pour les échanges commerciaux des pays voisins l'une des voies majeures vers l'océan Atlantique via Manaus.

Jusqu'à présent l'exploitation des ressources du milieu s'est faite sans grand souci de préservation. Après le boom du caoutchouc, l'exploitation du bois²⁴, et maintenant celle de la ressource halieutique actuellement en grande difficulté à cause de la très forte diminution des prises, la région s'ouvre aux grandes compagnies de production d'huile de palme encouragées par le gouvernement brésilien pour développer les agro-carburants. Les pourparlers sont en cours, les transactions commencent, dans un système social bien particulier, puisqu'il s'agit aussi de la région où se concentre la plus grosse communauté Indigène du Brésil, que ses modes d'exploitation du milieu et ses difficultés d'existence ne différencie plus guère des *caboclos*, ces métis installés eux aussi sur les rives depuis le boom du caoutchouc à la fin du 19ème siècle. Dominées par une oligarchie locale bien en place, ces populations pauvres n'ont que peu d'alternatives pour élever leur niveau de vie et demeurent dépendantes des grandes stratégies d'exploitation des investisseurs locaux et des grands cycles économiques (caoutchouc, bois, trafics divers...) (Droulers, 2004).

Faute d'outils d'aide à la gestion territoriale et d'une information fiable et structurée, les autorités gouvernementales excentrées à Manaus ont du mal à maîtriser la menace de déséquilibre alimentaire qui paradoxalement pèse sur ces terres pourtant potentiellement très fertiles, mais aussi très fragiles. L'absence d'une cartographie plus complexe sur la qualification socio-écologique fait particulièrement défaut. Les rares cartes disponibles proviennent de l'IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, institut proche de l'INSEE français) et concernent des informations administratives et démographiques rapportées au polygone censitaire sans même localiser la population par lieu de vie. Malgré les travaux menés par les équipes de chercheurs brésiliennes et internationales pour mieux comprendre les mécanismes écologiques en fonction des usages et pratiques anthropiques (Léna and al., 2006 ; Noda, 2007), qui ont depuis longtemps montré que ces terres privées de la protection du couvert végétal naturel et de l'humus qu'il développe perdent rapidement leur potentiel fertile et sont perdues pour une agriculture traditionnelle sans intrant, la dimension spatiale des phénomènes analysés reste très peu connue, ce qui se révèle un handicap important lorsqu'il s'agit de participer à l'effort de construction du projet de développement durable dans lequel souhaite s'engager l'Etat fédéral²⁵. Une analyse spatialisant les données, les phénomènes et les processus, ainsi qu'un suivi des informations acquises par les scientifiques, sont attendus par les pouvoirs publics pour améliorer la prise de décision en termes d'aménagement régional et local, à l'échelle des communautés villageoises. C'est dans ce contexte de relation active entre le monde des (chercheurs et celui des décideurs qu'un projet d'observatoire de la région du Haut-Solimoes est en cours de réflexion avec pour visée de proposer au pouvoir fédéral un outil d'amélioration des connaissances sur son territoire et de suivi de son évolution.

Figure 1 : situation de la région à couvrir par le dispositif d'observation et de suivi



Cet observatoire, toutefois, n'est pas forcément à imaginer comme une grosse structure lourde à gérer. L'objectif est ici d'imaginer un dispositif souple et simple qui permette d'apporter des réponses rapides aux décideurs locaux, et de suivre leur territoire sous l'angle de thématiques ciblées. En l'occurrence la question qui interpelle prioritairement aujourd'hui les gestionnaires se rapporte à la sécurité alimentaire, question sous-tendue par l'état de l'agro et de la biodiversité des terres anthropisées, garantes de l'équilibre alimentaire des populations locales, dont il convient de mettre en place un suivi à l'échelle régionale. Le travail d'amélioration des connaissances en matière d'usage du sol (état, surface, localisation, hétérogénéité, complexité, fragmentation etc...) et de veille devra porter avant tout sur les *capoeiras* (jachères), les premiers échanges avec les populations locales les ayant préalablement désignées comme de véritables garde-manger, servant de réservoir floristique pour le jardin et la pharmacopée et garantissant, avec les abattis (*roças*) et les jardin-vergers, la sécurité alimentaire. L'accès à différentes catégories de lieux de pêche (lac, zone temporairement inondée, rivière...) est aussi un point important garantissant la diversification des ressources.

Le travail initial consistera à identifier avec les populations locales²⁶ comment appréhender cette relation entre cultures, capoeiras, lieu de pêche et équilibre alimentaire dans différents contextes ethniques, religieux, politiques (Brésil, Pérou, Colombie), juridico-fonciers (Terres Indigènes et autres zones protégées) et biogéo-topographique (terre ferme ou *varzea*²⁷). Le processus de mise en place de l'observatoire passe ainsi par l'établissement préalable d'un dialogue et d'une compréhension réciproque entre chercheurs et populations locales : d'un côté les scientifiques devront assimiler les informations sur les usages et pratiques agricoles dont les habitants du territoire estiment qu'ils contribuent au maintien de l'équilibre alimentaire ; de l'autre, les partenaires locaux doivent intégrer les principes du suivi ultérieur de leur territoire par images de satellites et comprendre les limites méthodologiques qui en découlent. L'identification de « marqueurs » spatiaux de l'état d'équilibre alimentaire pertinents et techniquement lisibles sur les images, dont le suivi dans le temps permettrait d'estimer un risque de déséquilibre, procède donc d'une véritable démarche collaborative, qui croise savoirs vernaculaires locaux²⁸, savoirs scientifiques et savoirs techniques. La relation entre les surfaces

cultivées, celles en jachère et la densité démographique sur un espace donné, est-elle, par exemple, un bon « marqueur » de cet équilibre ?

Dans cette optique d'identification de « marqueurs », le paysage pris comme un outil d'aide à l'observation, à l'analyse des territoires et à la spatialisation multi-scalaire peut jouer un rôle central dans le dispositif d'observation à mettre en place. Il a en effet, déjà été démontré qu'en Amazonie le paysage pouvait jouer un rôle important pour spatialiser de l'information via des indicateurs simples d'analyse de forme sur le terrain et / ou sur les images (Dubreuil & al., 2008, Laques & al., 2005). Un projet de recherche du CNPq²⁹ en partenariat avec deux équipes brésiliennes (INPA et UFAM) et l'IRD est en cours avec, parmi les principaux objectifs, celui d'initier les discussions sur la mise en place d'un dispositif d'observation flexible, léger et opérationnel. A ce stade des réflexions il s'agit d'identifier comment le paysage peut aider à spatialiser de façon simple et récurrente un certain nombre de données estimées d'importance pour qualifier le risque alimentaire, c'est-à-dire, sans véritablement entrer dans le détail, de mettre au point des indicateurs d'analyse de forme capables, par observation directe, de qualifier l'état des *capoeiras* à la fois sur le terrain avec l'aide des populations locales et sur les images satellite pour garantir la mise en carte et la surveillance d'un risque potentiel de dégradation. L'entrée par les paysages n'a pas seulement été retenue pour sa capacité à produire des indicateurs spatiaux, il est aussi question de l'utiliser comme passeur de frontière scalaire afin de faciliter les transferts de données de l'échelle de la parcelle à celle de l'unité de gestion territoriale, comme cela a déjà été testé dans le cadre d'un autre projet en Amazonie concernant des fronts pionniers (cf. Projet BIODAM³⁰). En effet, par l'emboîtement des niveaux d'observation que permet l'analyse, les informations collectées par Composants Paysagers (culture, friche...) sont ensuite rapportées à l'échelle plus englobante du Type Paysager, en tenant compte notamment du rapport de surface des Composants constituant chaque Type. Les limites administratives des Unités de gestion sont ensuite superposées à cette échelle d'organisation de l'espace, renvoyant vers les mécanismes d'ensemble du système territorial (Guillaumet et al., 2009). Le paysage est donc ici considéré comme un outil multiscalair qui renseigne sur les dynamiques territoriales, et de façon plus ciblée sur l'analyse des *capoeiras*, pour aider à qualifier l'état de fragilité du territoire en termes de sécurité alimentaire.

La pression de plus en plus forte qui pèse sur ces territoires, socio-écologiquement fragiles, de la part des grandes entreprises de production d'agro-carburant soutenues par les politiques nationales appelle des réponses rapides pour aider le pouvoir fédéral à prendre des décisions quant aux aménagements régionaux. Les dispositifs d'observation du type de celui qui est en cours d'élaboration séduisent tant les autorités locales que les directions des Institutions de recherche, car ils sont facilement mobilisables et s'intègrent de surcroît dans les objectifs affichés par les autorités brésiliennes de meilleure gouvernance régionale, de gestion concertée des ressources naturelles (Albaladejo & Veiga, 2005) et de démocratisation. Malgré l'urgence de la situation il faut en préalable démontrer la faisabilité d'un projet fondé sur la mobilisation des images de satellite et du paysage-outil pour spatialiser des informations améliorant la connaissance spatiale et le suivi de ces régions reculées. Les efforts sont donc actuellement concentrés autour de cette démonstration, afin d'initier le plus rapidement possible l'étape de concertation (des populations locales aux décideurs) qui conduira à la mise en place du dispositif.

Conclusion

- 37 Encore au stade du projet dans le Haut-Solimoes, en partie inaboutie en Haut-Languedoc, la mobilisation du paysage au service de l'observation des territoires n'est pas si facile à mettre en place. Quant à l'observation du seul paysage, lorsque la collecte des images l'emporte sur le travail de décryptage, elle parvient parfois à nourrir le débat public et à conduire les citoyens

à y participer, mais elle peine à passer du stade de la démonstration à celui de l'information. Certes, si l'on privilégie une approche du paysage exclusivement en termes de représentation sociale, cela ne l'empêche pas de jouer son rôle de médiateur (Lelli, 2000 – Fortin, 2005), tant il est vrai, comme l'écrivent E. Guiseppelli et P. Fleury (2007 : 254), que « *débattre d'un modèle de paysage, c'est aussi débattre d'un modèle de développement* ». Il n'est que de voir pour s'en convaincre comment, en Haut-Languedoc, les associations et les individus isolés hostiles au développement de fermes éoliennes de grande ampleur se sont saisis de débats publics sur le paysage, ou encore du blog (assez peu fréquenté) ouvert par le PNR dans le cadre de la révision de sa charte, pour développer leurs contre-arguments. Mais il y a loin, parfois, entre le débat public et les idées qui s'y expriment, et la brutalité des effets matériels que produisent les rapports de force sous-jacents et la tendance lourde au maintien des pratiques habituelles : ainsi, par exemple, la préparation d'une Charte de Parc Naturel Régional, lorsqu'elle donne lieu – comme la loi l'y engage – à une large participation des acteurs du territoire, se fait-elle souvent dans un cadre rhétorique au sein duquel la préservation du patrimoine naturel, historique et culturel, les principes du développement durable, et ceux de la démocratie « participative » ne sauraient être remis en cause en tant que tels. Mais les pratiques de l'aménagement ou la gestion de l'occupation du sol n'en seront pas pour autant profondément modifiées une fois la charte adoptée et le « label » assuré...

38 C'est la raison pour laquelle l'enjeu de l'observation évaluative des territoires et des politiques qui y sont conduites apparaît aussi important, et qu'il importe que diverses formes de participation des acteurs sociaux n'en laissent pas le monopole au pouvoirs publics : parce qu'il offre aux citoyens – sous certaines conditions – un outil pour élaborer leur propre expertise et confronter aux constats du terrain le discours sur le territoire et son devenir, le recours au paysage présente toujours un risque subversif. D'abord parce que le fait de participer à l'observation légitime la parole de chacun ; mais au-delà parce que le paysage permet de produire à l'échelle locale une information directe corrélable avec les grandes tendances territoriales, pour peu que les déterminants locaux soient parfaitement élucidés – et qui mieux que les habitants d'un lieu peuvent aider à les comprendre ? –, mais aussi pour peu que les enseignements du local soient intégrés à une échelle supérieure dans une logique générale d'observation. Il ne s'agit pas d'un outil neutre : dans le Haut-Solimoes, il devrait être l'un des points d'appui de la politique de développement de l'état fédéral et de la manière dont ce dernier arbitrera les tensions foncières.

Bibliographie

Albaladejo C., Veiga I., 2005, « La gestion concertée des ressources au niveau local en Amazonie orientale : une utopie nécessaire ? Conditions et limites d'une approche », in Albaladejo C., Arnauld de Sartre X. (coord.), *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, chap. 5, coll. Amérique Latine, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 111-140.

Berlan-Darqué M., Kalaora B., 1991, « Du pittoresque au "tout paysage" », in *Etudes Rurales*, n°121-124, "De l'agricole au paysage", pp. 185-195.

Bigando E., 2008, « Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante. Pour penser autrement la relation des habitants au paysage », *Projet de Paysage*, [en ligne depuis le 27/12/08] – www.projetsdepaysage.fr

Bigando E., 2004, « Entre le social et le sensible, l'émergence d'un ordinaire paysager », in *Bulletin de l'Association de Géographes Français – Géographies*, n°2004-2, pp. 205-218.

Bradshaw B., 2003, « Questioning the credibility and capacity of Community-based Resource Management », *The Canadian Geographer*, vol 47, n°2, June 2003. Blackwell Synergy Publishers, pp. 137-150.

Bronsard E., 2008, « L'Observatoire photographique du paysage. Un outil à valoriser », *Espaces*, n°265, pp. 42-46.

Candau J., Moquay P., 2007, « Le discours polyphonique des maires lors d'une intervention paysagère », in Berlan-Darqué M., Luginbühl Y. et D. Terrasson D. (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, partie III, chap. 6, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éd., pp. 211-223.

Carré J., 2010, *Le temps des paysages. Evolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne (hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)*, thèse de doctorat sous la direction de J.P. Métaillé et B. Davasse, GEODE / CEPAGE / Université de Toulouse-Le-Mirail – Département de Géographie et d'Aménagement, 469 p.

Clergue L., Dubost F., 1995, *Mon paysage, le paysage préféré des Français*, Paris, Ed. Marval, 17 p.

Communauté de Communes de Haute-Bruche, 2005. *Le paysage, c'est l'affaire de tous ! 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche*, Cédérom, réalisation L. Chaber & C. Lemmel (Opus species), animation J.B. Laumond

Debarbieux B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie Alpine*, t. 95, n°4, "Paysages alpins en perspective", pp. 101-113. (accessible en ligne sur <http://rga.revues.org/index382.html>)

Dérioz P., 1997, « Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc à la recherche d'un second souffle », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, t. 31, fasc. 3-4, "Les parcs naturels de France, un concept de développement territorialisé et environnemental à l'épreuve du temps", pp. 159-173.

Dérioz P., Laques E., 1996, « Inventorier, analyser et évaluer le paysage : à la recherche d'une méthode. L'exemple de l'opération "entretien des paysages de châtaigneraies et des terrasses de cultures en Haut-Languedoc" », in Béringuier P., Dérioz P. et Laques A.E. (dir.), *Le paysage pour quoi faire ?*, Actes Avignon n°3, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, pp. 67-74.

Dérioz P., Laques A.E., 2004, « Evaluation paysagère et diagnostic de territoire : de l'évaluation du paysage à l'évaluation par le paysage », in Puech D., Rivière-Honegger A. (dir.), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?*, Actes du colloque de Montpellier, 15-16 janvier 2004, UMR 5045-CNRS Mutation des territoires en Europe, Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 447-464. (accessible en ligne sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261951/fr/>)

Dérioz P., 2007, « El Alto-Languedoc, del declive a la integraciòn : evolucion de las perspectivas sociales acerca del medio ambiente y los paisajes », in Vaccaro I., Beltràn O. (eds), *Ecologia Política de los Pirineos : estado, historia y paisaje*, Garsineu Edicions Tremp, pp. 207-222.

Dérioz P., 2008, « L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales », Actes des Premières Journées Scientifiques ARPEv (Association pour la Recherche en Psychologie Environnementale), *Interdisciplinarité et gestion environnementale : partage d'expériences autour de la psychologie environnementale*, Université de Nîmes, 6-7 juin 2008, Cdrom UNimes/ARPEv/Éco-Psy, 23 p. (accessible en ligne sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00363625/fr/>)

Dérioz P., Sciolla O., Sviridoff C., 2009, « Paysages du Haut-Languedoc et dynamiques d'extension urbaine : le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), un outil pour aborder les questions à la bonne échelle territoriale ? », Actes des Journées d'études « Urbanisme raisonné en milieu rural », Agen 1^{er} et 2 octobre 2008, PUCA / CAUE Lot-et-Garonne, pp. 80-87.

Dérioz P., Laques A.E., Béringuier P., 2008, *Présentation typologique des paysages du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et analyse de leurs dynamiques – identification des enjeux pour le territoire*, étude réalisée dans le cadre de la démarche d'évaluation territoriale du PNR du Haut-Languedoc et du diagnostic préalable à la révision de sa charte, UMR 5194 CNRS Pacte – Territoires / PNR du Haut-Languedoc, 138 p. + annexes & version CD-Rom. (accessible en ligne sur http://www.horizon2021.fr/Presentation_Typologie.pdf)

Dervieux A., Vakhnovsky N., 1995, *Friches, garrigues ou forêt ? Les changements du paysage dans la vallée de l'Hérault au cours du XX^e siècle*, CNRS, Publication de la phototèque n°4, Entrevues, 47 p.

Domon G., Poullaouec-Gonidec P., Froment J., Monpetit C., Paquette S., 2003, *Monitoring visuel du paysage de corridors autoroutiers soumis à une gestion écologique. Instrumentation, suivi visuel 2000/2001/2002 et analyse des perceptions des usagers*, rapport final, Ministère des Transports du Québec, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, 247 p.

Droulers M., 2004, *L'Amazonie. Vers un développement durable*, Paris, coll. U, Armand Colin, 219 p.

- Droz Y., Miéville-Ott V. (dir.), 2005, *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 227 p.
- Dubreuil V., Laques A.-E., Nedelec V., Arvor D., Gurgel H., 2008, « Paysages et fronts pionniers amazoniens sous le regard des satellites : l'exemple du Mato Grosso », *L'Espace Géographique*, 2008/1, pp. 57-74.
- Fantoni A., Perdiguier E., 2006, *L'observatoire des paysages du Haut-Languedoc. Réflexion sur une nouvelle cartographie des paysages et de leur évolution*, mémoire de Master Université d'Avignon, sous convention avec le P.N.R. du Haut-Languedoc, 48 p.
- Follea B., 2001, *Guide des plans de paysages, des chartes et des contrats*, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Paris, 132 p.
- Fortin M.-J., Devanne A.S., Le Floch S., 2008, « Paysage et développement territorial : potentialités et exigences des démarches participatives », Colloque de l'ASRDLF, Rimouski, Québec, août 2008, « Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional », Université du Québec à Rimouski, 9 p. [En ligne, consulté le 26 juin 2010].
- Fortin M.-J., 2005, *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et Péchiney (Dunkerque, France)*, Thèse de Doctorat, Université du Québec à Chicoutimi / Université Paris I – Sorbonne, 541 p.
- Gorgeu Y., Jenkins C., 1995, *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, Paris, La Documentation Française, coll. « Pratiques de l'intercommunalités », 188 p.
- Guillaumet J.L. (coord.), Laques A.-E., Léna P., de Robert P., 2009, *La spatialisation de la biodiversité : un outil pour la gestion durable des territoires*, coll. Latitude 23, éd. de l'IRD, 128 p.
- Guisepelli E., Fleury P., 2007, « Le paysage à la croisée des choix de développement local : Quelles connaissances pour quels enjeux ? Quels outils pour l'action ? », in Berlan-Darqué M., Luginbühl Y. et D. Terrasson D. (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, partie IV, chap. 1, coll. Update Sciences & Technologies, Quae éd., pp. 251-262.
- Guisepelli E., Fleury P., 2005, « Représentations sociales du paysage, négociation locale et outils de débats sur le paysage », in Y. Droz, V. Miéville-Ott (dir.), *La polyphonie du paysage*, Actes du séminaire de recherche du 25 avril 2003, Institut d'ethnologie - Université de Neuchâtel, Presse Polytechnique et Universitaire Romande, pp 179-205.
- Kleindienst A., Boudard M., Maujean F. (dir.), 1999, *Boîte à outils paysage*, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Mairie-conseils, Coll. Expérimenter pour agir, 63 p.
- Laques A.-E., Venturieri A., 2005, « Paysages, dynamiques spatiales et évaluation des politiques de développement », in Albaladejo C., Arnauld de Sartre X. (coord.), *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, chap. 6, coll. Amérique Latine, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 141-155.
- Leach M., Mearns R., Scoones I., 1999, « Environmental entitlements: dynamics and institutions in community-based natural resource management », *World Development*, vol. 27, n°2, p. 225-247.
- Lelli L., Paradis S., 2005, « Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées) », *Géocarrefour*, n°80/2, « Le diagnostic des territoires », p. 123-130.
- Lelli L., 2000, « Le paysage, un enjeu pour les acteurs territoriaux ? », in *Action paysagère et acteurs territoriaux*, actes du colloque de Poitiers 7-8 décembre 2000, GESTE n°1, coll. Géographie & territoires, Université de Poitiers, pp. 19-26.
- Léna P., Mello N. (éd.), 2006, *Amazonie : dynamiques sociales et développement durable*, EHESS, Paris, n° spécial *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 63-64, 229 p.
- Loireau M., Laques A.-E., Dério P., Callot Y., Delafâtre E., Dessay N., Fargette M., Fetoui M., Mitja D., Neyra M., Sghaier M., Venard C., Wilson-Junior G., 2009, « Des observatoires environnementaux plus souples et plus légers au service du développement des zones difficiles à l'heure de la mondialisation et du changement climatique : propositions méthodologiques et place du paysage », Actes du Colloque International « Sociétés en transition et développement local en zones difficiles » "DELZOD", Institut des Régions Arides (Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales, LESOR), Jerba – Tunisie, 22-24 avril 2009, pp. 393-406.

- Luginbühl Y, 1989, « Paysages élitaires et paysages ordinaires », *Revue d'Ethnologie Française*, n°1989-3, pp. 227-238.
- Mancebo F., 2006, *Le développement durable*, coll. U, Armand-Colin, Paris, pp. 223-232.
- Marette C., 2008, « Les Ateliers du Paysage à Prissac (Indre), dévider ensemble le fil du paysage », in Marcel O. (dir.), *Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu*, coll. Les cahiers de la Compagnie du Paysage, Seyssel, éd. Champ Vallon, pp. 198-210.
- MEEDDAT, 2008, *Itinéraires photographiques. Méthodologie de l'observatoire photographique du paysage*, 72 p., [en ligne] URL : <http://www.ecologie.gouv.fr/Observatoire-photographique-du-.html>
- Mermet L., Berlan-Darqué M., 2009, *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*, Paris, éd. L'Harmattan, 375 p.
- Métaillé J-P., 1986, « Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonaises », *RGPSO*, t. 57, fasc. 2, pp. 179-208.
- Métaillé J-P., 1996, *Les paysages d'Ariège d'un siècle à l'autre. Inventaire des sources photographiques et présélection de sites d'observation diachroniques pour un observatoire photographique des dynamiques paysagères*, Rapport Ministère de l'environnement – Géode, 98 p.
- Métaillé J-P., 1997, « Le photo-géographe et l'histoire des paysages », in Mollie-Stefulesco C., Quesney D. (dir.) *Séquences paysages, Revue de l'observatoire photographique du paysage*, n°1, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Paris, éd. Hazan., pp. 91-95.
- Michelin Y, Candau J., Pervanchon F., 2009, « La médiation par le paysage dans le conseil agricole », *Travaux et innovations*, n° 158, pp. 40-45.
- Michelin Y., Joliveau T., 2005, « Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif Central », *Revue d'Auvergne*, n°571, « Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central », pp. 233-271.
- Millet B., 2000, « Le « grand tour », un paysage photographique », *La pensée de midi*, n°3, pp. 63-68.
- Mollie-Stefulesco C., Quesney D. (dir.), 1997, *Séquences paysages, Revue de l'observatoire photographique du paysage*, n°1, Ministère de l'environnement, Paris, éd. Hazan, 112 p.
- Noda Do Nascimento S. (éd.), 2007, *Agricultura familiar na amazônia das águas*, Editora da Universidade Feredal do Amazonas, Manaus, 205 p.
- Olwig K. R., 2003, « Commons & Landscape », in Berge E. & Carlsson L. (eds.), *Commons: Old and New*. Proceedings from a workshop, Centre for Advanced Study, Oslo, 11-13 March 2003, ISS Rapport n°70, Trondheim, Department of Sociology and Political Science, Norwegian University of Science and Technology (NTNU) pp. 15–22. [en ligne, Digital Library of the Commons, consulté le 27/06/10] URL : http://dlc.dlib.indiana.edu/dlc/bitstream/handle/10535/77/commons_and_landscape.pdf?sequence=1
- Paquette S., Poullaouec-Gonidec P., Domon G., 2008, *Guide de gestion des paysages au Québec*, chaire UNESCO paysage et environnement / Université de Montréal / Ministère de la Culture du Québec, 93 p.
- Paradis S., 2004, *Paysage et projet territorial dans les "Hautes-Corbières" (Aude, France). Contribution à une recherche animation*, Doctorat de géographie de l'Université Toulouse-Le Mirail, 612 p.
- Paysages photographies, 1985, *La Mission photographique de la Datar*, Travaux en cours, éd. Hazan, Paris, 515 p.
- Pernet A., 2009, « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne) », publié le 23/12/2009 sur *Projet de Paysage* - www.projetsdepaysage.fr
- Pitte J.R., 1989 (1983 pour la 1^{ère} éd.), *Histoire du paysage français. Le profane : du 16^e siècle à nos jours*, t. II, coll. Approches, éd. Tallandier, Paris, 207 p.
- P.N.R. du Haut-Languedoc, 1998, *Diagnostic Paysager*, réalisation IARE / Carrés Verts, 78 p.
- Pound B., Snapp S., McDougall C., Braun A. (dir.), 2003, *Managing natural resources for sustainable development: uniting science and participation*, Londres, Earthscan Publications Ltd. / Ottawa, Centre des recherches pour le développement international. [en ligne, consulté le 27/07/10] URL : http://www.crdi.ca/fr/ev-34000-201-1-DO_TOPIC

- Quesney D., Ristelhueber V., Stefulesco C., 1994, *L'observatoire photographique du paysage*, Ministère de l'Environnement, Cité des Sciences et de l'Industrie, 32 p.
- Ribot J.C., 2004, *Waiting for Democracy: the Politics of Choice in Natural Resource Decentralization*, World Resources Institute, Washington DC, 140 p.
- Ristelhueber V., 1997, « La photographie, mémoire du service de Restauration des terrains en montagne », in Mollie-Stefulesco C., Quesney D. (dir.) *Séquences paysages, Revue de l'observatoire photographique du paysage*, n°1, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Paris, éd. Hazan., pp. 96-104.
- Roqueplo P., 1997, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, coll. Sciences en questions, INRA Editions, 112 p.
- Sablayrolles P., Kibler J.F., Castellanet C., 2008, « Vers une nouvelle politique forestière en Amazonie brésilienne. Des expériences innovantes dans le Para et l'Amazonas », in Méral P., Castellanet C. et Lapeyre R. (dir.), *La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps*, GRET-C3ED-ed. Khartala, Paris, pp. 29-49.
- Sgard A., 2008, « Quels enjeux pour une action publique au nom du paysage : du patrimoine au bien commun », Colloque de l'ASRDLF, Rimouski, Québec, août 2008, « Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional », Université du Québec à Rimouski, 13 p. [En ligne, consulté le 26 juin 2010]. URL : <http://asrdlf2008.uqar.qc.ca/Papiers%20en%20ligne/SGARD2.pdf>
- Sharpe A., Conrad C., 2006, « Community based ecological monitoring in Nova Scotia : challenges and opportunities », *Environmental Monitoring and Assessment*, n°113, Springer ed., pp. 395-409.
- Theys J., 2003, « La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement », *Développement durable et territoires*, Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement Durable, [En ligne depuis le 01/11/03, consulté le 27/06/10] URL : <http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>
- Veiga I., Albaladejo C., 2005, « Gestion de la fertilité des sols d'une localité en Amazonie. Représenter les points de vue des paysans en vue d'un dialogue paysan – expert », in Albaladejo C., Arnauld de Sartre X. (coord.), *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, chap. 9, coll. Amérique Latine, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 193-213.
- Vial R., Malafosse F., 2004, *Diagnostic territorial du Massif du Caroux*, mémoire de Master Université d'Avignon, P.N.R. du Haut-Languedoc – SIVOM du Caroux-Espinouse, 127 p.
- Wylie J., 2007, *Landscape*, coll. "key ideas in geography", Routledge, Londres & New-York, 246 p.

Notes

1 <http://admi.net/obs/>

2 Il est par exemple assez remarquable que le « Guide de gestion des paysages au Québec » (Paquette & al., 2008 : 20-21), à visée très opérationnelle, commence par définir le paysage comme « un concept de qualification sociale et culturelle du territoire, (...) un regard qui qualifie et déqualifie le territoire », mais propose une démarche fondée sur un diagnostic qui combine étroitement des approches du paysage en tant que réalité « physico-spatiale » et en tant que réalité « socioculturelle », en insistant d'une part sur son caractère évolutif dans ces deux dimensions, et d'autre part sur la nécessité d'expertises multidisciplinaires.

3 Le paysage s'y trouve défini comme une « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Florence, 20 octobre 2002)

4 Services de Restauration des Terrains en Montagne.

5 On peut citer les travaux précurseurs de A. Blondel et L. Sully-Jaulmes qui à partir de 60 photos-constat montraient « L'image du temps dans le paysage urbain » en 1972, ou auparavant Y. Christ, publiant en 1967 « Les métamorphoses de la Normandie ». De même, on oublie trop souvent les expériences conduites aux Etats-Unis durant l'entre-deux guerre par la Farm Security Administration (Ristelhueber, 1997) et durant la décennie 1960-1970 (Métaillé, 1997).

6 Proposée et décidée au conseil des ministres du 22 novembre 1989.

- 7 « Le paysage est mis sous observation photographique », Michel Guerrin et Emmanuel de Roux, *Le Monde*, 30 juillet 1997, p.15.
- 8 Cette conformité à propos de la reconduction des photographies a été remise en cause sur un plan purement technique pour d'évidentes impossibilités, premiers plans totalement bouchés ou accès impraticables, mais aussi en regard du faible intérêt démonstratif d'une vue obstruée (Métaillé, 1996).
- 9 « Le paysage est mis sous observation photographique », Michel Guerrin et Emmanuel de Roux, *Le Monde*, 30 juillet 1997, p.15.
- 10 Jacques Theys (2003) voit dans le champ thématique de l'environnement « un “ laboratoire ” où s'inventent en permanence de nouvelles formes de gouvernance : procédures démocratiques de consultation, formes flexibles de coordination, modes de gestion décentralisés, utilisation du contrat, de la médiation ou des incitations économiques, gouvernement par l'information et les principes... »
- 11 Au-delà de la diffusion de l'information auprès du public, qui peut en apparaître comme le préalable obligé, l'implication peut en rester à une simple consultation (dont l'enquête publique à la française donne un exemple) ou conduire à un véritable processus collaboratif entre acteurs et administrations touchant à la co-élaboration de diagnostics, à la co-définition d'enjeux, à la co-élaboration de projets, voire à la participation au processus décisionnel ou à la co-gestion.
- 12 Collèges d'experts scientifiques, élus, gestionnaires du territoire (publics et privés), habitants...
- 13 Mobilisés dans le cadre d'une exposition dès l'été 2004, annoncée comme « *un temps fort pour découvrir, pour échanger, pour partager un projet, pour lancer l'observatoire photographique* », les habitants ont été invités à proposer un couple image d'archive – photographie contemporaine réalisée selon le même cadrage, accompagnée d'un commentaire guidé par cinq questions qui font davantage appel aux approches subjectives qu'au recueil d'information sur le lieu photographié. (www.golfemorbihan.fr/les-expositions-du-projet-de-parc.htm)
- 14 Accessible en ligne sur le site du Parc : http://www.horizon2021.fr/Presentation_Typologie.pdf
- 15 Il s'agit des fonctions initiatrice au territoire, indicatrice et intégratrice (Dérioz & Laques, 2004), fonctions dont nous essaierons de préciser un peu plus loin le contenu à propos de l'expérience conduite en Haut-Languedoc.
- 16 Selon des principes méthodologiques déjà présentés ailleurs (Dérioz & Laques, 1996 et 2004), qui reposent sur la mise en évidence des faits de structure qui organisent la vision (articulation des pentes, géométrie d'ensemble du relief, orientation des lignes directrices, ouverture/fermeture, uniformité/diversité, modes d'assemblage des éléments du paysage, réseaux de circulation, points et axes de vue les plus fréquentés...), l'inventaire des composants du paysage (renvoyant aux différentes utilisations et pratiques sociales de l'espace), l'appréciation des dynamiques à l'œuvre (et recherche des indicateurs de ces évolutions), la définitions des ambiances paysagères (intégrant d'autres perceptions sensorielles que la seule vision), l'évaluation de la diversité interne de chaque type paysager (mise en évidence de séquences paysagères ou de variantes), et la prise en compte des différentes représentations sociales (analyse du discours des acteurs interrogés et des divers documents disponibles).
- 17 Le travail de terrain s'est accompagné de la constitution d'un corpus de plusieurs milliers de photographies numériques.
- 18 Le type n°10 (« Serres, vallées, bassins et petits causses des Avant-Monts », se voit par exemple présenté comme « *un ensemble complexe de paysages méditerranéens, partiellement méconnus, à rouvrir et découvrir* », et se décline selon huit axes d'analyse dont le libellé combine souvent constats et orientations de gestion qui vont au-delà du seul paysage : « *des paysages diversifiés mais typés, un massif fragmenté à unifier* » ; « *une dominante forestière plus variée qu'il n'y paraît, inégalement gérée* » ; « *une large gamme d'activités agro-pastorales, dont le maintien est une priorité* » ; « *un remarquable potentiel en matière de randonnée, à développer et à étendre* » ; « *un patrimoine karstique d'exception, à protéger et à faire reconnaître* » ; « *préserver l'intégration paysagère et le caractère architectural des villages et des hameaux* » ; « *prévoir la réhabilitation des carrières, intégrer davantage la dimension paysagère aux aménagements routiers* » ; « *des projets éoliens de grande envergure, dont l'impact sera considérable* ».
- 19 Kléber Mesquida, élu pour 3 ans le 22 mars 2005, qui cumulait alors cette fonction avec celles de député-maire de Saint-Pons-de-Thomières, président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Pons, et Conseiller Général de l'Hérault, premier vice-président du Conseil Général.
- 20 Ce 2^e projet est accessible en ligne sur : <http://www.horizon2021.fr/rapport.pdf>
- 21 Plate-forme web de suivi évaluatif de la mise en œuvre des Chartes des Parcs, développée à l'initiative de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (FPNRF).

22 Manaus est à 1575 Km de Benjamin Constant soit plus de 72 heures de bateau dans le sens du courant.

23 La région s'étend sur 132.195 Km² et englobe 7 municipales : Tabatinga, Benjamin Constant, São Paulo de Olivença, Atalaia do Norte, Santo Antonio do Içá, Amaturá et Tonantins.

24 L'industrie du bois, l'un des plus gros employeurs régionaux, a ponctionné les essences précieuses jusqu'à ce que la démarcation récente des terres indigènes ait réduit les surfaces d'exploitation accessibles et qu'une nouvelle législation sur la commercialisation des grumes en 1994, mette un terme à ces prélèvements. C'est à la fin de ce cycle que l'économie de la région s'est tournée vers la pêche.

25 Le gouvernement de l'état d'Amazonas a fait de cette partie du territoire une zone prioritaire pour des actions de développement et notamment, depuis 2003, le programme de « *Zona Franca Verde* » (« Zone Franche Verte ») qui cherche à concilier le développement économique avec la préservation des ressources naturelles. Par exemple, des projets encouragent depuis peu la pêche d'élevage, l'agriculture et la production végétale pour les rations des poissons, ainsi que l'adoption de Plans de Gestion Forestière Durable, avec certification des bois (Sablayrolles & al., 2008).

26 Les premiers intermédiaires envisagés pourraient être le responsable politique de la communauté et son représentant religieux, compte-tenu de la nécessité de composer avec les cadres sociaux hérités du territoire, la consultation pouvant s'étendre au-delà aux hommes et aux femmes intéressés par la proposition de mise en place de l'observatoire.

27 Plaines alluviales fluviales soumises à l'alternance crue et décrue.

28 I. Veiga et C. Albaladejo (2005) montrent toute la difficulté de ce dialogue paysan – expert à propos de la question de la « fertilité » des sols en Amazonie orientale.

29 2008/ 2011 : « Étude des systèmes de production durables développés par les populations "traditionnelles" d'Amazonie: dynamiques de la biodiversité et effets des politiques publiques. », Convention CNPq / IRD. (CNPq : Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico, institut brésilien dont le rôle s'apparente à celui du CNRS). C'est à partir de ce programme que se développe la réflexion sur la faisabilité de l'observatoire.

30 BIODAM : 2004/2006, « Biodiversité et gestion durable des ressources naturelles en Amazonie ». Programme IFB.

Pour citer cet article

Référence électronique

Pierre Dérioz, Philippe Béringuier et Anne-Elisabeth Laques, « Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8526>

À propos de

Pierre Dérioz

Pierre Dérioz est maître de conférences en Géographie, à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Rattaché à l'Unité ESPACE S 140 – IRD (Institut de Recherche pour le Développement, équipe Passage), et chercheur associé à l'UMR 5194 CNRS Pacte - Territoires, ses recherches concernent en particulier les dynamiques paysagères dans les arrière-pays méditerranéens et les espaces périurbains, les méthodes d'analyse du paysage et sa mobilisation en tant qu'outil pour la gestion territoriale et le développement. pierre.derioz@univ-avignon.fr

Philippe Béringuier

Philippe Béringuier est géographe, maître de conférences à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Au sein du laboratoire Géode, UMR 5602 CNRS, il s'intéresse au paysage en tant que clé de lecture des dynamiques territoriales des espaces périurbains et comme outil pour l'aménagement de ces espaces en devenir. philippe.beringuier@univ-tlse2.fr

Anne-Elisabeth Laques

Anne-Elisabeth Laques est Maître de Conférences à l'Université d'Avignon et détaché auprès de l'IRD, à l'Unité ESPACE de la Maison de la télédétection, Montpellier. Spécialiste en analyse de paysage par télédétection, elle mobilise l'information paysagère sur les images de satellite à différentes échelles, et l'utilise comme indicateur et outil de suivi des systèmes socio-écologiques. L'imagerie satellitaire

sert de support à la spatialisation d'information sur les dynamiques de territoires peu renseignés (Amazonie). anne-elisabeth.laques@univ-avignon.fr

Droits d'auteur

© Développement durable et territoires

Résumé / Abstract

Dans le contexte d'un besoin d'observation généralisé du territoire, le double recours au paysage, en tant que source d'information et vecteur de participation, recouvre diverses modalités dont les limites tiennent à des contraintes techniques et politiques. Après une mise en perspective de l'approche centrée sur l'objet paysage de la plupart des observatoires photographiques du paysage, qui contribue parfois à la mobilisation des acteurs locaux mais sous-utilise généralement le potentiel informatif du paysage, cette contribution rend compte de deux démarches d'observation du territoire qui confèrent au paysage un statut central, en tant qu'outil d'observation et en tant que source d'information privilégiée, la première dans le PNR du Haut-Languedoc (réalisation d'un diagnostic territorial préalable à la révision de la charte du Parc, 2004-2008), la seconde, encore en phase de démarrage, en Amazonie Brésilienne (Haut-Solimoes), où l'association approche paysagère et images de satellite devrait palier les carences locales en information et fournir à terme des données spatialisées en matière d'usage des sols, de bio et d'agrodiversité.

Mots clés : développement durable, observatoires, Amazonie brésilienne, paysage, information territoriale, démarches participatives, Parc Naturel Régional

In the current context, which is characterized by a general need for territorial observation, landscape can be used both as an information source and as a support for public participation processes. Technical and political constraints are responsible for the different forms taken by the landscape observatories and for their limits. The paper first examines the approach of the landscape photographic observatories, generally only focused on the landscape for itself, with sometimes a real efficiency for the mobilisation of the local actors, but quite a poor valorisation of the landscape's informative potential. Then two different experimentations using landscape as a tool for territorial observation and as a central information source are presented and analysed : the first one deals with the achievement of a territorial diagnosis in the Regional Nature Park of the *Haut-Languedoc* (2004-2008), as a preliminary step before the revision of its Chart. Still in its first stages, the second case study shows an attempt to combine a landscape-oriented approach and remote sensing data, and thus to produce spacialised informations about land-use, agrodiversity and biodiversity in western brazilian Amazonia (High-Solimoes).

Keywords : sustainable development, landscape, observatories, territorial information, public participation processes, Regional Nature Park, brasilian Amazonia